

# LA MUNICIPALITÉ REPRÉSENTE LE POUVOIR EXÉCUTIF, ELLE GOUVERNE LA COMMUNE.

La Municipalité de Pully est élue au système majoritaire par les citoyens de la commune pour une période législative de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. Elle est composée de cinq membres : le président, qui est le Syndic, et quatre Conseillers municipaux.

La Municipalité se réunit en principe une fois par semaine. Les séances se déroulent à huis clos.

La Municipalité de Pully est à la tête de l'administration, dont les directions sont attribuées comme suit :

## 1 – GIL REICHEN, SYNDIC (PLR)

**Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles (DAGF)**

- Service de l'administration générale (secrétariat de la municipalité, greffe municipal, office de la population, naturalisations, manifestations, affaires juridiques, archives et bibliothèque communale).
- Service de la communication (relations avec les médias, sites internet, réseaux sociaux, supports de communication et manifestations de la Municipalité).
- Service des ressources humaines (ressources humaines, salaires, apprenti (es) et sécurité au travail).
- Service des finances (bourse communale, contrôle de gestion et facturation).
- Service de l'informatique (stratégie, évolution et sécurité informatique, maintenance et assistance, SIGIP, gestion et évolution de la téléphonie).
- Service des affaires culturelles (musées, Théâtre de l'Octogone et Café-Théâtre de la Voirie).

## 2 – LYDIA MASMEJAN (PLR)

**Direction des domaines, gérances et sports (DDGS)**

- Service des domaines, gérances et sports (terrains et domaines communaux, gérance et entretien des bâtiments, office communal du logement, forêts, vignes, comm. consultative extra-parlementaire des sports, centre sportif de Rochettaz, piscines et plage, port de plaisance, salles et terrains d'entraînements).

## 3 – MARC ZOLLIKER (PS)

**Direction des travaux et des services industriels (DTSI)**

- Service des travaux et des services industriels (eau, électricité, éclairage public, routes, mobilité, évacuation et traitement des eaux, voirie, entretien domaine public, déchets, cours d'eau, comptage et installations intérieurs et bureau technique – chantiers et cadastre SIT)

## 4 – JEAN-MARC CHEVALLAZ (PLR)

**Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (DJAS)**

- Service de la jeunesse et des affaires sociales (aides sociales, transports à mobilité réduite, accueil familial de jour (mamans de jour), réfectoires scolaires, administration scolaire communale, Home-Ecole Les Mosses camps et colonies, devoirs surveillés et transports scolaires).
- Service de la sécurité publique par les organismes intercommunaux :
  - Police Est Lausannois
  - ORPC Lausanne-Est
  - SDIS Ouest-Lavaux

## 5 – NICOLAS LEUBA (PLR)

**Direction de l'urbanisme et de l'environnement (DUE)**

- Service de l'urbanisme et de l'environnement (planifications, police des constructions, inspectorat des chantiers, permis d'habiter, architecture, rénovation des bâtiments communaux, études et réalisations architecturales, aménagements urbains, constructions publiques, développement durable, parcs et promenades, entretien des parcs et des zones de verdure, décorations florales, établissement horticole, cimetières et inspectorat des arbres).



1



2



3



4



5